



Reconnue pour son dynamisme, la Ville de Salon de Provence (47 000 hab.) recrute pour sa Direction Générale des Services Techniques :

Agent de Propreté Des Espaces Publics EN EMPLOI AIDE PEC/CAE

L'agent de propreté des espaces publics a pour rôle de réaliser des opérations de propreté et de salubrité urbaine des voiries et des espaces publics extérieurs. Ses missions sont indispensables pour anticiper ou limiter la dégradation de l'hygiène et de la salubrité publiques.

L'agent de propreté des espaces publics travaille en extérieur par tous les temps.

C'est un métier qui requiert un stationnement debout prolongé et fréquent ainsi que la manipulation de petites charges et de produits pouvant être toxiques.

Le port de vêtements professionnels est obligatoire, de même que les accessoires et équipements de protection individuelle. Le permis véhicules légers est préconisé.

Il peut aussi jouer un rôle de sensibilisateur en expliquant aux usagers les conditions de collecte, de tri et de recyclage de déchets, ainsi que les règles de propreté et d'hygiène sur la voie publique.

Service	Propreté urbaine
Définition du poste/ Intitulé du métier	Agent de Propreté des Espaces Publics
Cadre (s) d'emploi (s)	Agent Technique
Lieu d'exercice des missions	Voiries et Espaces publics
Temps de travail	35h00
Horaires de Travail	Semaine A - lundi, mardi et jeudi 4h40 à 12h – mercredi 4h40 à 11h45 / 13h00 à 15h – vendredi 4h40 à 11h45 / 13h00 à 14h15 Semaine B - mardi et jeudi 4h40 à 12h – mercredi 4h40 à 11h45 / 13h00 à 15h – vendredi 4h40 à 11h45 / 13h00 à 14h15 – samedi 4h40 à 9h00
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyement des voies, espaces publics et ouvrages d'art • Nettoyer par balayage manuel ou mécanisé

	<ul style="list-style-type: none"> • Vider et nettoyer les corbeilles à papier et canines • Enlever mécaniquement ou manuellement les déjections canines et les pollutions de l'espace public • Approvisionner les distributeurs de canisites • Enlever les déchets (dépôts sauvages, encombrants, sacs, etc.) • Laver les surfaces (trottoirs, mobiliers, ...) • Ramasser les feuilles mortes • Désherber manuellement ou mécaniquement la voirie • Enlever l'affichage sauvage • Nettoyage des marchés de quartiers, des parcs et jardins ainsi que de toutes les manifestations (avant et après le déroulement de celles-ci) • Constater et alerter de l'état de la propreté des espaces publics. • Sensibiliser et informer les usagers • Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur • Désinfecter et entretenir les matériels
Activités secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Dénéiger, selon le plan de voirie hivernale, les voies de circulation et les trottoirs des services publics • Nettoyer les sanitaires publics • Mettre en place de l'absorbant sur les pollutions de surface
Compétences techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les matériels de lavage, de nettoyage et de balayage manuel ou mécanique (roule-sac, balayeuse, laveuse, souffleuse, lance basse pression, aspiration, cloches, hydrobalayage, micro-bennes, engins anti déjections, etc.) • Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux
Aptitudes personnelles	Sens de la hiérarchie, de l'efficacité et du travail en transversalité et en équipe - Conscience professionnelle - Capacité d'adaptation et réactivité - Aptitudes relationnelles, écoute - Esprit d'initiative - Habileté manuelle

Poste à pourvoir au plus tôt

Les candidatures devront être adressées à ESPACECO à l'attention de

Madame Laurence MONBELLI-VALLOIRE / l.monbellivalloire@salon-de-provence.org

et

Madame Perrine FILIPOWICZ : p.filipowicz@salon-de-provence.org